



Les synthèses du CNC n°22
Juin 2022

**Les films d'initiative
française réalisés par des
femmes en 2021**



Les films réalisés par des femmes en 2021

Méthodologie

Les informations présentées dans cette synthèse sont issues des dossiers de demande d'agrément des investissements des films de long métrage. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de genres différents, il est qualifié de mixte. Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

Principaux constats

- ☑ La part de films réalisés ou coréalisés par des femmes demeure en 2021 toujours largement minoritaire, mais observe une hausse continue depuis 2002, de 19 % à 31 %.
- ☑ Pour la première fois en 2021, plus de la moitié (55 %) des premiers films d'initiative française sont réalisés ou coréalisés par des femmes. Cette part baisse toutefois de moitié en considérant les réalisations d'auteurs confirmés : 21 % des troisièmes films (ou plus) sont réalisés par des femmes en 2021.
- ☑ Seul le genre documentaire tend vers la parité en 2021 avec 48 % de films réalisés ou coréalisés par des femmes. La part de films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes est bien inférieure, mais augmente sensiblement entre 2002 (16 %) et 2021 (28 %).
- ☑ Les écarts de devis demeurent importants en 2021 : un film réalisé par une femme coûte en moyenne 48 % de moins qu'un film réalisé par un homme. Cet écart est notamment lié à l'absence de femmes à la réalisation des productions présentant les budgets les plus élevés : aucun film de plus de 10 M€ n'a été réalisé par une femme en 2021, tandis que 19 l'ont été par des hommes.
- ☑ La structure des financements des films réalisés par des femmes varie par rapport à celle des films réalisés par des hommes, en lien avec leur typologie. En raison de l'absence de coproductions internationales ambitieuses réalisées par des femmes, les mandats étrangers y occupent notamment une moindre place. La part de films réalisés par des femmes bénéficiant de préachats de chaînes de télévisions est également moindre (61 %) que pour les hommes (79 %), du fait de l'importance de la part de films documentaires et de premières réalisations parmi les films réalisés par des femmes.
- ☑ Entre 2015 et 2019, près du quart des films européens de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes sont français. La part de films réalisés ou coréalisés par des femmes au sein de la production française est supérieure à celle constatée dans les pays latins (Espagne, Italie), mais demeure inférieure à celle des pays nordiques et germaniques (Suède, Norvège, Finlande, Allemagne, Autriche). Après l'Allemagne, la France présente les devis moyens les plus élevés pour les films de fiction réalisés par des femmes.

Une hausse progressive de la part de films réalisés par des femmes

En 2021, 265 longs métrages d'initiative française ont été agréés par le CNC. Il convient de signaler que la crise sanitaire a eu un impact fort sur la production cinématographique. Le nombre de films agréés en 2020 se situe à un niveau très faible au regard de la dernière décennie en raison de l'arrêt des tournages sur une période d'environ trois mois. La mise en place du fonds assurantiel pour les tournages a permis leur reprise et le volume de films agréés en 2021 reflète cette reprise et, par conséquent, le rattrapage des projets non tournés en 2020.

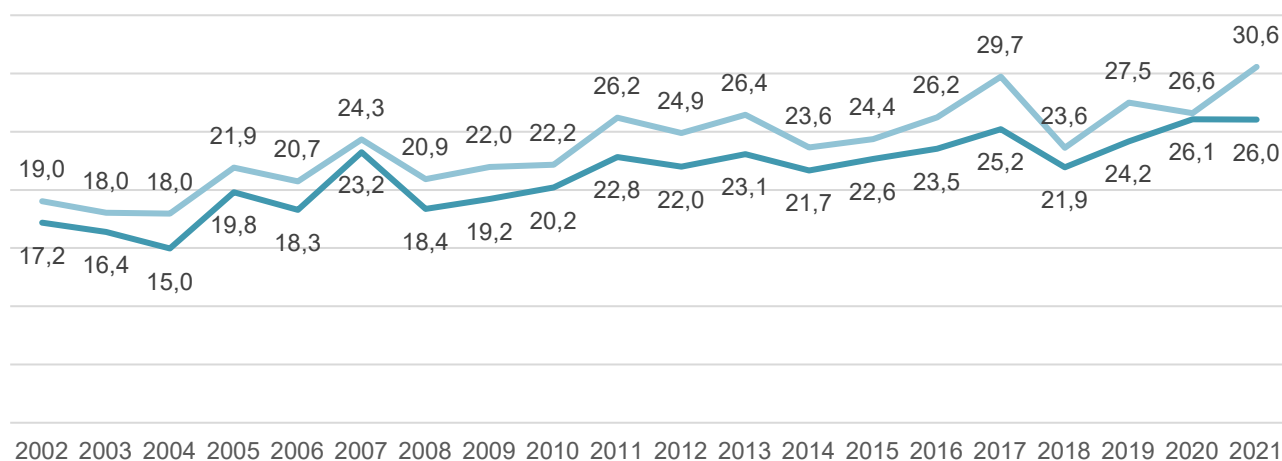
Sur l'ensemble des longs métrages d'initiative française agréés en 2021, 81 films ont été réalisés ou coréalisés par des femmes, soit 30,6 % de l'ensemble des films réalisés cette année, le plus haut niveau jamais atteint. Cette part record est principalement imputable à l'importance de la part des coréalisations mixtes, qui représentent en 2021 4,5 % de l'ensemble des films contre 2,8 % en moyenne sur la dernière décennie. L'importance du nombre de films coréalisés par des femmes et des hommes en 2021 est toutefois à mettre en perspective de la spécificité du périmètre de films agréés en 2021 du fait de l'effet de rattrapage constaté suite à la pandémie de Covid-19 : 13 coréalisations mixtes d'initiative française ont été agréées entre 2020 et 2021, soit 6,5 en moyenne chaque année, un nombre équivalent à la moyenne annuelle observée sur la dernière décennie (6,2 films

réalisés conjointement par des femmes et des hommes en moyenne chaque année).

La part des films strictement réalisés par des femmes se stabilise en 2021 à 26,0 %, à son plus haut niveau (26,1 % en 2020). L'augmentation de la part de films strictement réalisés par des femmes s'inscrit dans une évolution au long cours. Au début des années 1980, les films réalisés par des femmes représentaient ainsi moins de 10 % de l'ensemble des films agréés. L'année 1993, marquée par le sacre de Jane Campion au Festival de Cannes, première femme à obtenir une Palme d'Or pour *la Leçon de piano*, signe un tournant dans cette évolution, avec 20,0 % de films strictement réalisés par des femmes (28 films), contre 9,0 % l'année précédente (13 films). Si le niveau observé en 1993 fait figure d'exception sur cette décennie, une nouvelle impulsion se constate les années suivantes avec une progression globale de la part de films strictement réalisés par des femmes, de 13,3 % en 1994 à 16,6 % en 2000.

En parallèle des films d'initiative française, 26 coproductions françaises dont le financement est majoritairement étranger ont également été réalisés ou coréalisés par des femmes, soit 34,7 % de l'ensemble des films de cette catégorie. Il s'agit là aussi d'un niveau encore jamais atteint sur ce type de films.

Part de films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes (%)



— part de films réalisés par une ou plusieurs femmes — part de films réalisés ou coréalisés par une ou plusieurs femmes

Base : Films d'initiative française.
Source : CNC.

Une féminisation surtout à l'œuvre pour les premiers films

En 2021, 32 premiers films d'initiative française ont été réalisés par des femmes, et 5 coréalisés par des hommes et des femmes. Pour la première fois, une majorité de premiers films (55,2 %) est ainsi réalisée ou coréalisée par des femmes. La plus haute part observée auparavant était de 40,0 %, en 2019.

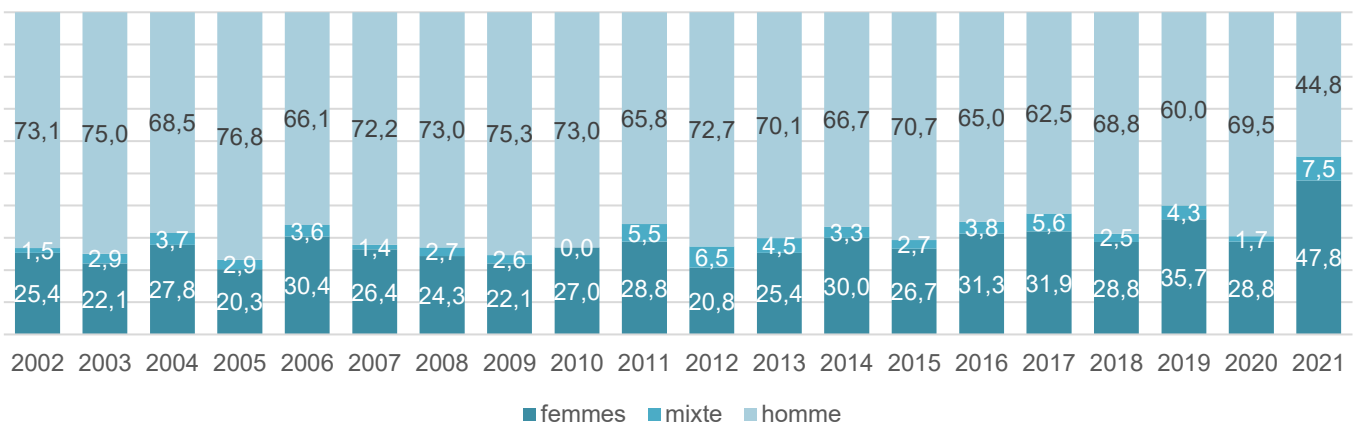
Les femmes sont davantage représentées au sein des premiers films documentaires, dont l'écrasante majorité (85,7 %) est réalisée ou coréalisée par des femmes en 2021. Cette part résulte à la fois d'un haut niveau du nombre de premiers films documentaires réalisés par des femmes (12 films, un niveau qui égale le record déjà observé en 2019), mais également de la quasi-absence de premiers films

documentaires réalisés par des hommes (2 films en 2021, le plus bas niveau jamais constaté).

La part de premiers films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes est également en nette augmentation sur un an et avoisine pour la première fois la parité (48,0 %). En 2021, le nombre de premiers films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes s'élève à 24 films, contre 30 films réalisés ou coréalisés par des hommes en 2021.

Les écarts de devis entre les premiers films de fiction strictement réalisés par des femmes (2,11 M€ en 2021) et ceux strictement réalisés par des hommes (2,53 M€) se réduisent sur un an, à -16,7 % contre -23,1 % en 2020.

Part de premiers films d'initiative française selon le genre des réalisateurs (%)



Base : premiers films d'initiative française.
Source : CNC.

La part de films réalisés ou coréalisés par des femmes décroît en revanche à mesure que le rang des films augmente : seul un quart (25,0 %) des seconds films sont ainsi réalisés ou coréalisés par des femmes en 2021 (14 seconds films), une part qui diminue à 21,1 % des troisièmes films ou plus (30 films). Dans les deux cas, cette part est en baisse par rapport à 2020, mais stable par rapport aux parts constatées en début de décennie (25,0 % des

seconds films en 2012, et 22,9 % des troisièmes films ou plus).

L'analyse plus précise des films réalisés par les réalisateurs les plus confirmés atteste toutefois d'une progression de la part de films réalisés par des femmes au cours des trois dernières années : 23,6 % des quatrièmes films (ou plus) sont réalisés par des femmes en 2021, une part en nette hausse depuis 2019 (16,9 % en 2019 et 21,3 % en 2020).

Le documentaire, seul genre à tendre vers la parité

L'augmentation plus générale de la part de films d'initiative française réalisés ou coréalisés par des femmes se ressent principalement sur les longs métrages documentaires. En 2021, la réalisation de films documentaires tend davantage vers la parité, avec 47,7 % de documentaires réalisés ou coréalisés par des femmes. Cette part, sujette à de nombreuses variations tout au long de la période, observe des augmentations régulières depuis 2012 (26,3 % des films documentaires y étaient réalisés ou coréalisés par des femmes). Tout au long de la période, le genre

documentaire est celui pour lequel la part de femmes est la plus importante, à l'exception des années 2004 (seulement 7,1 % de films réalisés ou coréalisés par des femmes) et 2017. Cette dernière année était marquée par la part record de films de fictions réalisés ou coréalisés par des femmes (30,0 % de l'ensemble des films de fiction).

La part de films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes observe une progression plus linéaire tout au long de la période, exception faite de l'année 2017. En 2021, la part de films de fiction réalisés ou

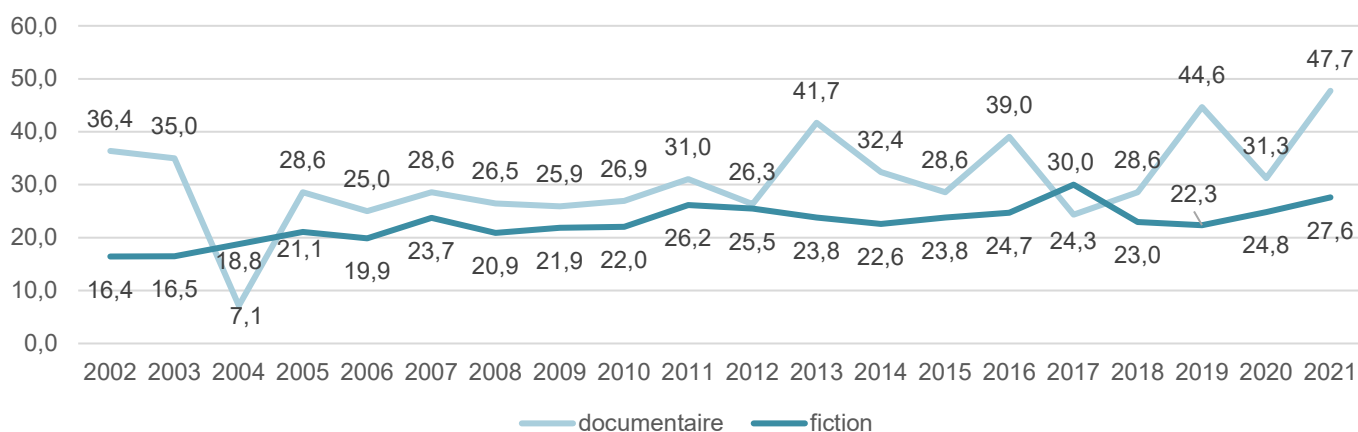
les synthèses du CNC

coréalisés par des femmes est de 27,6 %, contre 16,4 % vingt ans plus tôt.

En raison du faible nombre de longs métrages d'animation agréés chaque année, la part de films réalisés ou coréalisés par des femmes sur ce genre varie fortement. Entre 2002 et 2021, 109 films d'animation ont été agréés, dont seulement 4 sont strictement réalisés par des femmes (3,7 % de l'ensemble) et 8 coréalisés par des femmes et des hommes (7,3 %). En considérant indépendamment les deux dernières décennies, la part de films d'animation réalisés ou coréalisés par des femmes augmente, de 8,3 % de l'ensemble des films

d'animation entre 2002 et 2011, à 13,1 % entre 2012 et 2021. Plus spécifiquement, les dernières années de la période ont pour la première fois vu l'agrément de films d'animation strictement réalisés par des femmes : *la Traversée* (Florence Miailhe) et *les Hirondelles de Kaboul* (Eléa Gobbé-Mévellec, Zabou Breitman) en 2017, ainsi que *les Secrets de mon père* (Véra Belmont) et *la Sirène* (Sepideh Farsi) en 2020. En 2021, un film d'animation est coréalisé par une femme (*le Petit Nicolas – qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?* d'Amandine Fredon et Benjamin Massoubre). Six autres films d'animation sont réalisés par des hommes en 2021.

Part de films réalisés ou coréalisés par des femmes selon leur genre (%)



En raison du faible nombre de films d'animation agréés, la part de films réalisés ou coréalisés par des femmes chaque année n'est pas significative.

Base : films d'initiative française agréés.

Source : CNC.

L'émergence d'une nouvelle génération de réalisatrices

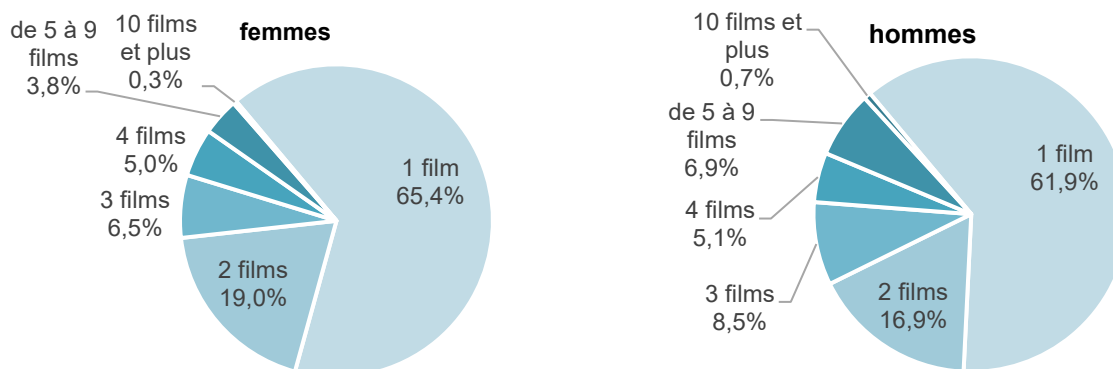
Sur la période 2002-2021, 601 femmes ont réalisé au moins un long métrage d'initiative française, contre 1 808 hommes. Près des deux tiers d'entre elles (65,4 %) n'ont réalisé qu'un seul film, une part plus importante que pour les hommes (61,9 %). A l'inverse, la part de femmes ayant réalisé un nombre important de films sur la période est moindre que pour les hommes. 25 femmes (4,2 %) ont réalisé au moins cinq films d'initiative française pendant les vingt années étudiées, contre 137 hommes (7,6 %). De façon plus précise, seules deux femmes ont réalisé au moins dix films d'initiative française entre 2002 et 2021 : Claire Simon (10 films) et Anne Fontaine (12 films). 13 hommes ont réalisé au moins dix films sur la période (jusqu'à 15 films pour François Ozon). En 20 ans, une nouvelle génération de réalisatrices de long métrage d'initiative française a toutefois émergé. 83 réalisatrices ont été actives au cours de l'année 2021, soit 52 de plus qu'en 2002 (+167,7 %, contre +46,8 % pour les hommes). La moitié des réalisatrices actives sur la période (302 réalisatrices soit 50,2 %) a par ailleurs réalisé son premier film au

cours de la dernière décennie, une part plus importante que pour les hommes (703 réalisateurs soit 38,9 % de l'ensemble des réalisateurs actifs depuis 2002). Parmi ces nouvelles réalisatrices, la part de celles ayant réalisé au moins deux films (51 réalisatrices soit 16,9 %) est toutefois moins importante que pour les hommes (150 réalisateurs soit 21,3 % des hommes ayant réalisé un premier film d'initiative française à partir de 2012).

Au cours de la dernière décennie, neuf de ces nouvelles réalisatrices ont réalisé trois films d'initiative française : Lucie Borleteau, Laetitia Carton, Audrey Dana, Mélissa Drigeard, Michèle Laroque, Blandine Lenoir, Noémie Saglio, Nadège Trebal et Justine Triet.

L'émergence d'une nouvelle génération de réalisatrices se confirme une fois de plus en 2021 : pour la première fois, autant de femmes que d'hommes ont réalisé ou coréalisé un premier long métrage d'initiative française (76 nouveaux réalisateurs en tout, dont 38 femmes).

Réalisateurs actifs entre 2002 et 2021 selon le nombre de films réalisés



Base : films d'initiative française agréés.
Source : CNC.

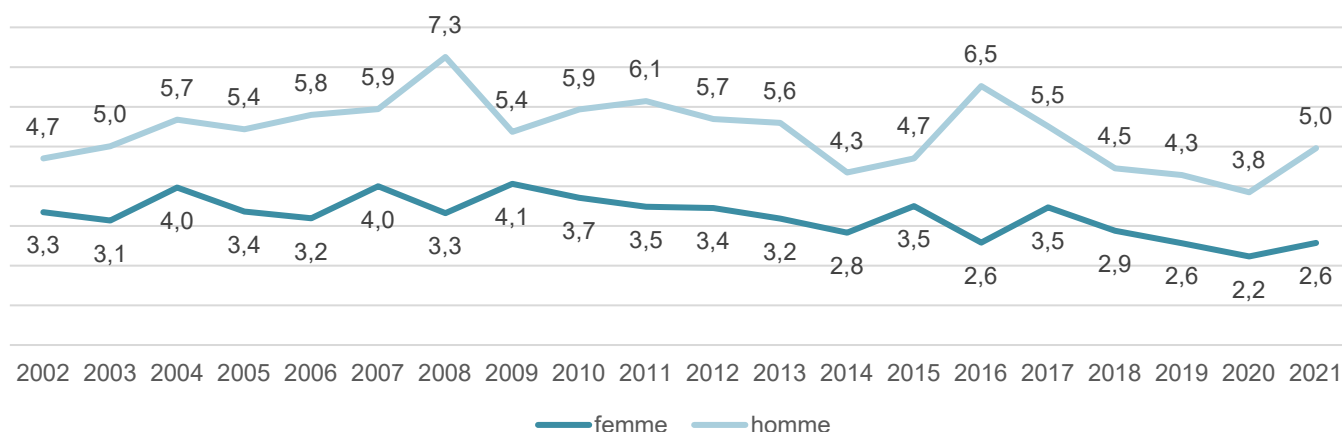
Des écarts de devis persistants

En 2021, les films réalisés par des femmes coûtent en moyenne 2,57 M€, contre 4,96 M€ pour les hommes (-48,2 %).

A partir de 2009, le devis moyen des films réalisés par des femmes observe une baisse continue (4,06 M€ en 2009), tandis que celui des films réalisés par des hommes varie davantage d'une année à l'autre. L'écart de devis des films selon le genre des réalisateurs s'accroît par conséquent sur la période, et atteint en 2021 l'un de ses plus hauts niveaux, derrière 2008 (-54,2 %) et 2016 (-60,5 %). A noter que cette dernière année est marquée par l'agrément de la superproduction *Valérian et la cité des mille*

planètes, réalisée par Luc Besson, qui majore à elle seule le devis moyen des films de fictions réalisés par des hommes de 22,1 % en 2016. De façon plus générale, les hausses ponctuelles de devis moyens constatées pour les films réalisés par des hommes peuvent s'expliquer par l'agrément de films à très gros budgets. En 2021, quatre films de plus de 30 M€ ont ainsi été réalisés par des hommes : *Notre-Dame brûle* de Jean-Jacques Annaud, *les Trois Mousquetaires – Milady* et *les Trois Mousquetaires – D'Artagnan*, tous deux de Martin Bourboulon, ainsi qu'*Astérix et Obélix L'Empire du milieu* de Guillaume Canet.

Devis moyen des films selon le genre des réalisateurs (M€)



En raison du faible nombre de films coréalisés par des femmes et des hommes chaque année, ceux-ci sont exclus de l'analyse.
Base : films d'initiative française agréés.
Source : CNC.

L'accroissement des écarts de devis entre les films réalisés par des femmes et ceux réalisés par des hommes peut s'expliquer par différents facteurs, qui découlent des constats déjà établis précédemment. La forte présence des réalisatrices sur le genre documentaire, genre moins coûteux à produire, en est une première explication : en 2021, un film documentaire coûte en moyenne 0,61 M€, contre 4,88 M€ pour un film de fiction.

L'analyse des devis moyens selon le genre du film atteste toutefois également d'écarts persistants selon que les films sont réalisés par des femmes ou par des hommes : en 2021, un film de fiction strictement réalisé par une femme coûte en moyenne 3,28 M€, soit 40,3 % de moins qu'un film de fiction réalisé par un homme. Cette différence s'explique quant à elle par la moindre présence des femmes sur les productions les plus

onéreuses. En 2021, aucun film de plus de 10 M€ n'a ainsi été réalisé par des femmes, seules ou en coréalisation, tandis que 19 films dont les devis dépassent ce seuil ont été réalisés par des hommes. L'année 2021 ne déroge en ce sens pas aux constats réalisés sur l'ensemble de la période. Sur les dix dernières années, 13 films de plus de 10 M€ ont été réalisés par des femmes (20 films entre 2002 et 2011), contre 197 films réalisés par des hommes (222 entre 2002 et 2011). Seuls six films strictement réalisés par des femmes dépassent par ailleurs 15 M€ de budget depuis 2003 : *La Rafle* de Roselyne Bosch (2009), *Coco avant Chanel* d'Anne Fontaine

(2009), *Des gens qui s'embrassent* de Danièle Thompson (2012), *Dalida* de Lisa Azuelos (2016) ainsi que *100 % Cachemire* (2012) et *Aline* (2019), tous deux réalisés par Valérie Lemerrier. Depuis 2003, 210 films strictement réalisés par des hommes présentent des budgets d'au moins 15 M€.

L'étude des devis médians des films de fiction rend compte d'une plus grande proximité entre les films réalisés par des femmes (médiane à 3,03 M€) et ceux réalisés par des hommes (3,73 M€). Ce dernier écart est en partie lié à la présence renforcée des femmes sur les premiers films, dont les devis sont moindres que les films de réalisateurs plus confirmés.

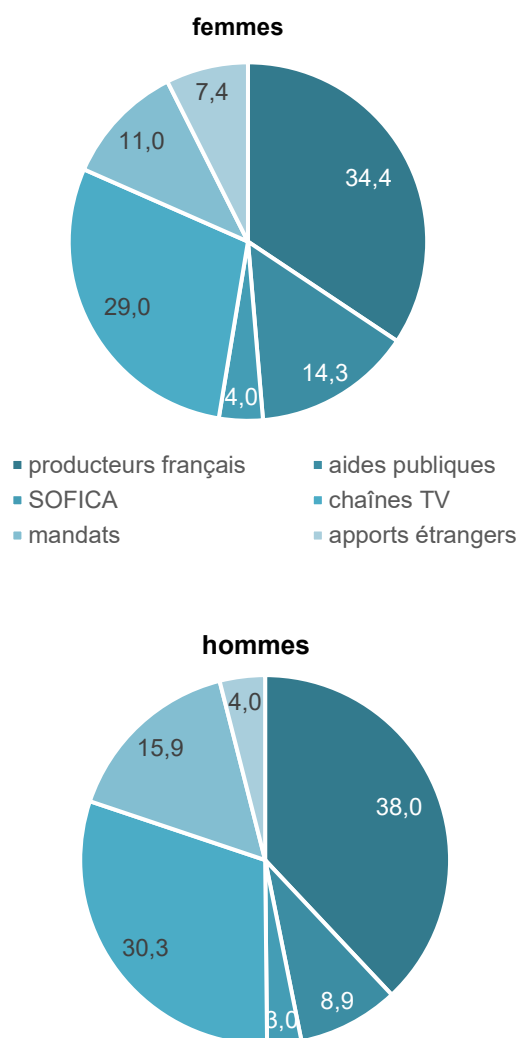
Une moindre part des apports étrangers et des chaînes de télévision dans le financement des films réalisés par des femmes

Le détail des financements des films n'est disponible de façon exhaustive que depuis 2009. Pour cette raison, l'ensemble de l'historique ne peut être couvert par la présente analyse.

Les films d'initiative française réalisés par des femmes affichent en 2021 des structures de financement assez différentes de ceux réalisés par des hommes. La part des mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) y est ainsi nettement moins élevée à 11,0 % de l'ensemble des financements, contre 15,9 % pour les films réalisés par des hommes. De façon plus précise, le poids dans le financement des différents types de mandats varie selon le genre des réalisateurs. Sans considérer les mandats groupés (qui couvrent plusieurs catégories de droits d'exploitation ne pouvant être dissociés), les mandats de distribution en salles constituent ainsi la principale source de financement des films réalisés par des femmes, à 36,0 % du montant total des mandats en 2021 et 3,9 % de l'ensemble des financements des films réalisés par des femmes. Cette part est moindre pour les films réalisés par des hommes (14,3 % des mandats, 2,3 % de l'ensemble des financements).

La part de films ne bénéficiant d'aucun mandat de distribution en salles (ni de mandat groupé) est toutefois équivalente pour les films réalisés par des femmes (24,6 %) et les films réalisés par des hommes (25,0 %). La part occupée par les mandats de distribution en salles dans le financement des films réalisés par des femmes est en 2020 (3,9 %) et 2021 (4,3 %) à un niveau plus élevé que sur le reste de la période : entre 2009 et 2021, les mandats de distribution représentent 2,2 % des financements des films réalisés par des femmes, une part équivalente à celle observée sur les films réalisés par des hommes (2,4 %). L'importance de la part occupée par les mandats de distribution en salles dans le financement des films réalisés par des femmes est par ailleurs à mettre en perspective des moindres devis totaux de ces derniers. En 2021, le montant moyen des mandats de distribution en salles des films réalisés par des femmes (218,6 K€) demeure inférieur à celui constaté pour les films réalisés par des hommes (299,4 K€).

Financement des films d'initiative française selon le genre des réalisateurs en 2021 (%)



Base : films d'initiative française agréés.
Source : CNC.

À l'inverse des mandats de distribution en salles, les mandats étrangers sont bien plus élevés en 2021 pour les films réalisés par des hommes (6,7 %) que pour les films réalisés par des femmes (2,4 %). Cet écart se vérifie sur l'ensemble de la période, à 6,5 % de l'ensemble des financements des films réalisés

par des hommes entre 2009 et 2021, contre 2,5 % pour les films réalisés par des femmes. Il peut en partie s'expliquer par l'absence des femmes à la réalisation de grosses productions à fort potentiel international : en 2021, le montant cumulé des trois premiers mandats étrangers pour des films réalisés par des hommes s'élève à 26,4 M€ (25,5 % de leurs devis totaux et 42,9 % de l'ensemble des mandats étrangers pour les films réalisés par des hommes), soit près du double du montant cumulé des trois premiers mandats étrangers pour des films réalisés par des femmes (14,3 M€, soit 11,3 % de leurs devis et 33,6 % de l'ensemble des mandats étrangers pour les films réalisés par des femmes). En 2021, la part de films bénéficiant d'un mandat étranger (hors mandat groupé) est en revanche proche pour les films réalisés par des femmes (50,7 %) et pour les films réalisés par des hommes (52,7 %).

En dehors des mandats, la part représentée par les chaînes de télévisions est également légèrement moins importante dans le financement des films réalisés par des femmes (29,0 %) par rapport à celui des films réalisés par des hommes (30,3 %). L'écart est principalement lié aux préachats des chaînes de télévision, dont la part est plus importante au sein des financements des films réalisés par des hommes : 25,7 %, contre 24,0 % pour les films réalisés par des femmes. Les apports en coproduction des chaînes de télévisions sont en revanche équivalents, à 5,0 % pour les films réalisés par des femmes en 2021 contre 4,6 % pour ceux réalisés par des hommes. Sur la période, la part occupée par les préachats des chaînes de télévision diminue fortement dans le financement des films : en 2009, elle était de 28,1 % pour les films réalisés par des femmes, une part semblable à celle constatée dans le financement des films réalisés par des hommes (28,7 %).

En 2021, 60,9 % des films réalisés par des femmes ont bénéficié d'apports des chaînes de télévision, que ce soit sous forme de préachat ou de parts de coproduction. Cette part est moins élevée que celle constatée pour les films réalisés par des hommes (78,8 % en 2021), et peut notamment s'expliquer par

l'importance de la part de films documentaires et de premières réalisations parmi les films réalisés par des femmes.

Bien que minoré, cet écart se vérifie également sur l'ensemble de la période : entre 2009 et 2021, 64,9 % des films réalisés par des femmes bénéficient d'apports de chaînes de télévision, contre 72,0 % des films réalisés par des hommes. La part de films réalisés par des femmes financés par les chaînes de télévision varie en fonction de leur typologie : entre 2009 et 2021, les chaînes payantes ont participé au financement de 403 films réalisés par des femmes (22,0 % de l'ensemble des films financés par ce type de chaînes), contre 63 films pour les chaînes privées gratuites (15,4 %) et 226 films pour les chaînes publiques (24,1 %).

En revanche, les films réalisés par des femmes se financent davantage en 2021 grâce aux aides publiques (aides automatiques, sélectives et régionales), qui représentent 14,3 % de l'ensemble des financements des films réalisés par des femmes contre 8,9 % des films réalisés par des hommes, un écart qui se vérifie sur l'ensemble de la période : 11,3 % de l'ensemble des financements des films réalisés par des femmes entre 2009 et 2021, 7,4 % pour les films réalisés par des hommes.

En 2021, 56 films strictement réalisés par des femmes ont été financés en partie par des aides publiques, soit 81,2 % de l'ensemble des films réalisés par des femmes cette année (72,3 % des films réalisés par des hommes).

Les apports étrangers occupent également une plus grande place dans les financements des films réalisés par des femmes en 2021 et représentent 7,4 % de l'ensemble des financements (6,8 % entre 2009 et 2021) contre 4,0 % pour les films réalisés par des hommes, une part inférieure à celle constatée entre 2009 et 2021 (7,8 %). Cet écart se vérifie également dans le nombre de films bénéficiant d'apports étrangers en 2021 : 29,0 % des films réalisés par des femmes contre 25,0 % des films réalisés par des hommes.

Un quart des films européens de fiction réalisés par des femmes sont français

Les données qui suivent sont issues d'une enquête menée par l'Observatoire européen de l'audiovisuel, réalisée auprès des instituts nationaux de 25 pays différents. Le niveau d'informations disponibles chaque année différant en fonction des pays, 21 pays sont inclus dans l'analyse du nombre de films selon le genre de leurs réalisateurs et 14 pays dans l'analyse des devis des films.

Entre 2015 et 2019, 223 films de fiction d'initiative française sont réalisés ou coréalisés par des femmes. La France représente ainsi à elle seule près du quart (24,3 %) de l'ensemble des films réalisés par des femmes sortis sur la période dans les 21 territoires étudiés. Après la France, la Russie présente le plus grand nombre (98) de films de fiction réalisés ou

coréalisés par des femmes, devant l'Espagne (96), l'Italie (85) et l'Allemagne (52).

L'importance du volume de films réalisés est à mettre en perspective avec le dynamisme des marchés cinématographiques locaux. La part des films réalisés ou coréalisés par des femmes au sein de la production française entre 2015 et 2019 (24,8 %) est supérieure à celle des productions d'Europe du Sud (10,1 % en Italie, 14,5 % en Espagne) ainsi qu'à celle de la production russe (17,3 %). Elle se révèle en revanche plus faible que celle des pays germaniques et des pays d'Europe du Nord, pour lesquels le volume global de productions nationales de fiction est moindre. Entre 2015 et 2019, 35,8 % des films de fiction suédois sont ainsi réalisés ou coréalisés par

les synthèses du CNC

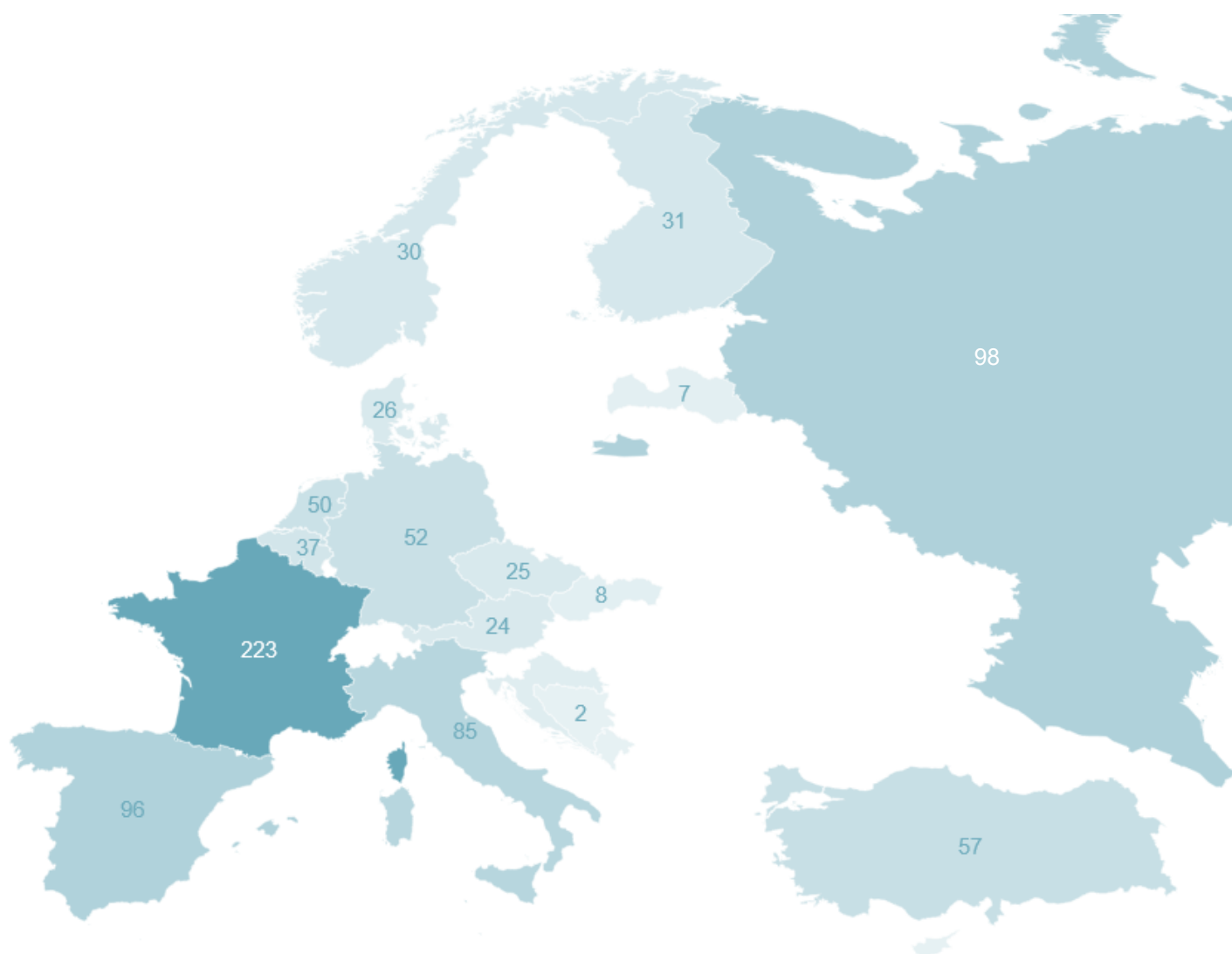
des femmes (48 films). Cette part atteint 30,0 % de la production nationale en Norvège (30 films) et 26,7 % en Finlande (31 films). L'Allemagne et l'Autriche présentent également des parts de films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes plus importantes qu'en France (28,7 % en Allemagne, 33,8 % en Autriche). Pour ces deux pays, le volume de fiction produites sur la période est toutefois bien plus faible qu'en France (181 films de fiction allemands et 71 films de fiction autrichiens).

Les budgets consacrés aux films de fiction strictement réalisés par des femmes sont par ailleurs parmi les plus élevés en France. Entre 2015 et 2019, un film de fiction d'initiative française réalisé par une femme présente un devis moyen 3,8 M€, contre 2,2 M€ en Autriche, 21,9 Mkr en suède (environ 2,2 M€ en fonction des taux de changes annuels), 1,7 M€ en Italie et 1,6 M€ en Belgique. Seules l'Allemagne et la Norvège présentent des budgets moyens supérieurs, à 4,3 M€ en moyenne entre 2015 et 2019 pour les

films réalisés par des femmes en Allemagne et 20,3 M NOK (environ 3,9 M€ selon les taux de change annuels) pour la Norvège.

En rapportant les devis des films réalisés par des femmes à ceux des films réalisés par des hommes, les écarts sont en revanche les plus marqués en France (-36,5 % en moyenne entre 2015 et 2019) et en Belgique (-35,1 %). Ces écarts, bien que toujours en défaveur des films réalisés par des femmes, sont moindre dans les pays nordiques. Entre 2015 et 2019, un film de fiction suédois réalisé par une femme coûte, en moyenne, 12,0 % de moins qu'un film de fiction suédois réalisé par un homme. Cet écart est de -10,8 % au Danemark et -18,0 % en Norvège. Seule la République tchèque présente des devis moyens supérieurs pour les films de fiction quand ils sont réalisés par des femmes (+15,3 %). Le volume de films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes dans ce pays reste toutefois marginal entre 2015 et 2019 (25 films).

Nombre de films de fiction réalisés ou coréalisés par des femmes entre 2015 et 2019



Base : films dont le financement est majoritairement national.
Source : Observatoire européen de l'audiovisuel / EFARN.

Les synthèses du CNC n°22

Juin 2022

Centre national du cinéma
et de l'image animée
Direction des études,
des statistiques
et de la prospective

291 boulevard Raspail
75 675 Paris Cedex 14
cnc.fr
Tél : 01 44 34 38 26 / despro@cnc.fr

Rédaction :
Ivan Piccon, Sophie Jardillier, Cécile
Lacoue

Sauf mention particulière,
toute reproduction partielle
ou totale est autorisée sous réserve
de la mention : source CNC

